

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 février 2009.

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le mercredi 18 février 2009 à 20h30 sous la présidence du Maire, Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 9 février 2009. Tous les conseillers étaient présents à l'exception de E. POULNOT (pouvoir à Y. GUIGNOT). Secrétaire de séance : Philippe PLOYER.
Le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2008 est adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS 2009 : le montant des subventions accordées pour l'année 2009 s'élève à 6 677 € ; la répartition entre les différents bénéficiaires est adoptée à l'unanimité.

REPRISE DE L'ACTIVITE DE LA STRUCTURE GERANT L'ACCUEIL PERISCOLAIRE : suite à la réflexion menée depuis plusieurs mois, la reprise de l'activité en gestion directe par la Commune à compter de la rentrée de septembre 2009 reçoit un avis favorable à l'unanimité des conseillers. Il sera proposé au personnel travaillant pour l'association actuelle un nouveau contrat de travail de droit public, conformément au Code du Travail. Tous les services actuels seront maintenus et les charges de fonctionnement réparties entre les deux communes du R.P.I.

ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION : suite aux difficultés rencontrées par les collectivités territoriales de Haute Saône quant à la surveillance médicale de leurs agents, jusque là assurée par les services de la M.S.A, le centre de gestion de la fonction publique territoriale a décidé de créer son propre service de médecine de prévention. La Commune ayant l'opportunité de pouvoir bénéficier d'un service de qualité et au meilleur coût en adhérant au service de Médecine de Prévention, le Conseil municipal unanime décide d'autoriser le Maire à signer la convention d'adhésion à intervenir à compter de l'année 2009.

EVALUATIONS FONCIERES DES PROPRIETES BATIES : suite à la demande qui avait été faite par la C.C.I.D lors de la réunion du 5 février 2008, pour une harmonisation à tous les quartiers de GRAY LA VILLE proches de GRAY du même coefficient de situation générale, il a été répondu par les services fiscaux que la dernière révision foncière de 1970 toujours applicable n'autorisait aucun ajout en dehors du périmètre « Sonjour ».

INVENTAIRE DES BIENS D'EGLISE : dans un but de sauvegarde du patrimoine culturel et religieux, un recensement de tous les biens (mobiliers et œuvres d'art) classés et non classés a été réalisé par des bénévoles de l'unité pastorale de GRAY. Cet inventaire sera déposé en Mairie.

SICTOM : le marché de la collecte des ordures ménagères sera renouvelé le 1^{er} avril 2010. Dans le cadre de ce renouvellement, le S.I.C..T.O.M étudie la possibilité d'un ramassage par tri sélectif en porte à porte.

BOUCLES DE LA SAONE 2009 : la 24^{ème} édition se déroulera dimanche 15 mars.

Prochaine réunion de Conseil municipal : mercredi 25 mars 2009.